

REGIONAL CYCLOCROSS UFOLEP

Dimanche 12 Janvier 2020



Organisation Commission Cycloport de l'Indre
Commission Cycloport Régionale UFOLEP.
Avec le concours de la Municipalité de Vatan

Règlement de l'épreuve

Le Championnat Régional de Cyclocross se déroulera le dimanche 12 Janvier 2020 à Vatan (36) Camping de La Ruelle aux Loups

Y seront appliqués les Statuts et Règlements Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au cyclo-cross.

Programme du championnat

A partir de 12h00 → Remise des dossards Salle Polyvalente

A partir des 60 ans et plus, appel des coureurs, à 13h35 au Podium

13h00	départ 13-14
13h01	départ 11-12
13h45	départ 60 ans et plus
13h45	départ 17-19
13h45	départ 15-16
13h45	départ Féminines

Appel des coureurs 15h05 au Podium

15h15	départ 20-29
15h15	départ 30-39
15h15	départ 40-49
15h15	départ 50-59

Restitution des licences et cartes cyclo-cross à partir de :

15h15 pour le premier départ
16h45 pour le second départ

16h45 Remises des récompenses et protocole à la Salle Polyvalente En tenue complète de Cycliste pour les Podiums

DEROULEMENT DES EPREUVES

Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours.

Le changement de vélo n'est autorisé qu'en cas d'incident mécanique constaté par un officiel et seulement au poste de contrôle prévu à cet effet.

Durées des épreuves :

- Jeunes F/M 11/12 ans : 15 mn maxi de course, circuit de 1000 à 1500 mètres.
- Jeunes F/M 13/14 ans : après 10 mn de course, les participants devront effectuer autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête. Le nombre de tours restant devra être affiché à compter de la 10^e mn
- Jeunes F/M 15/16 ans : après 15 mn
- Adultes Féminines : après 15 mn
- Adultes Masculins 17/19 & 60 et plus : après 20 mn
- Adultes Masculins de 20 à 59 ans: après 25 mn

Catégories

- Jeunes M/F 11/12 ans	-Nés entre le 01/01/2008 et le 31/12/2009
- Jeunes M/F 13/14 ans	-Nés entre le 01/01/2006 et le 31/12/2007
- Jeunes M/F 15/16 ans	-Nés entre le 01/01/2004 et le 31/12/2005
- Adultes Masculins 17/19 ans	-Nés entre le 01/01/2001 et le 31/12/2003
- Adultes Masculins 20/29 ans	-Nés entre le 01/01/1991 et le 31/12/2000
- Adultes Masculins 30/39 ans	-Nés entre le 01/01/1981 et le 31/12/1990
- Adultes Masculins 40/49 ans	-Nés entre le 01/01/1971 et le 21/12/1980
- Adultes Masculins 50/59 ans	-Nés entre le 01/01/1961 et le 21/12/1970
- Adultes Masculins 60 ans et plus	-Nés avant le 31/12/1960
- Adultes Féminines 17/29 ans	-Nées entre le 01/01/1991 et le 31/12/2003
- Adultes Féminines 30/39 ans	-Nées entre le 01/01/1981 et le 31/12/1990
- Adultes Féminines 40 ans et plus	-Nées avant le 31/12/1980

ENGAGEMENTS

Tous les engagés doivent être munis de :

la **licence 2019/2020** homologuée au moins 8 jours avant la première épreuve qualificative départementale et la **carte cyclo-cross de l'année en cours**.

Le dossier papier d'engagement doit obligatoirement comprendre :

- la feuille d'engagement
- la photocopie des certificats médicaux de surclassement
- le chèque correspondant aux engagements, libellé à l'ordre de « **UFOLEP 36** »

Voir annexe fiche d'engagement (celle-ci pourra être communiquée au préalable par e-mail)

Le dossier d'engagement doit être adressé par le Comité Départemental à :

UFOLEP 36
23 boulevard de la Valla, BP 77
36002 Châteauroux Cédex
Email : ufolep36000@gmail.com

Date limite d'envoi : 8 janvier 2020 dernier délai

LE MATERIEL

Le vélo de type VTT **sans aucun dispositif additionnel** (cornes de vache ...) est autorisé.

Les freins à disques sont autorisés sur toutes les épreuves et pour toutes les catégories.

La largeur de l'enveloppe des roues ne doit pas excéder 33 mm.

Les oreillettes permettant de communiquer « avec l'extérieur » sont interdites.

L'utilisation sur le compétiteur ou sur le vélo de matériel style webcam sont interdits.

Le guidon plat est interdit

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque, attaché, à coque rigide obligatoire en COURSE et à l'ÉCHAUFFEMENT.

Sont interdits :

- les maillots de groupes sportifs professionnels - Les maillots strictement publicitaires.
- les maillots de « Champion Départemental, Régional ou National »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné, de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être faites par écrit et accompagnées d'un chèque de 50 euros et transmises au Responsable de la Commission Technique Régionale : Gilles BRINON

RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, un maillot sera attribué au vainqueur.

La **tenue cycliste (maillot et cuissard de son club) est obligatoire**. Aucune récompense ne sera remise sans port de cette tenue.

INFOS DIVERSES

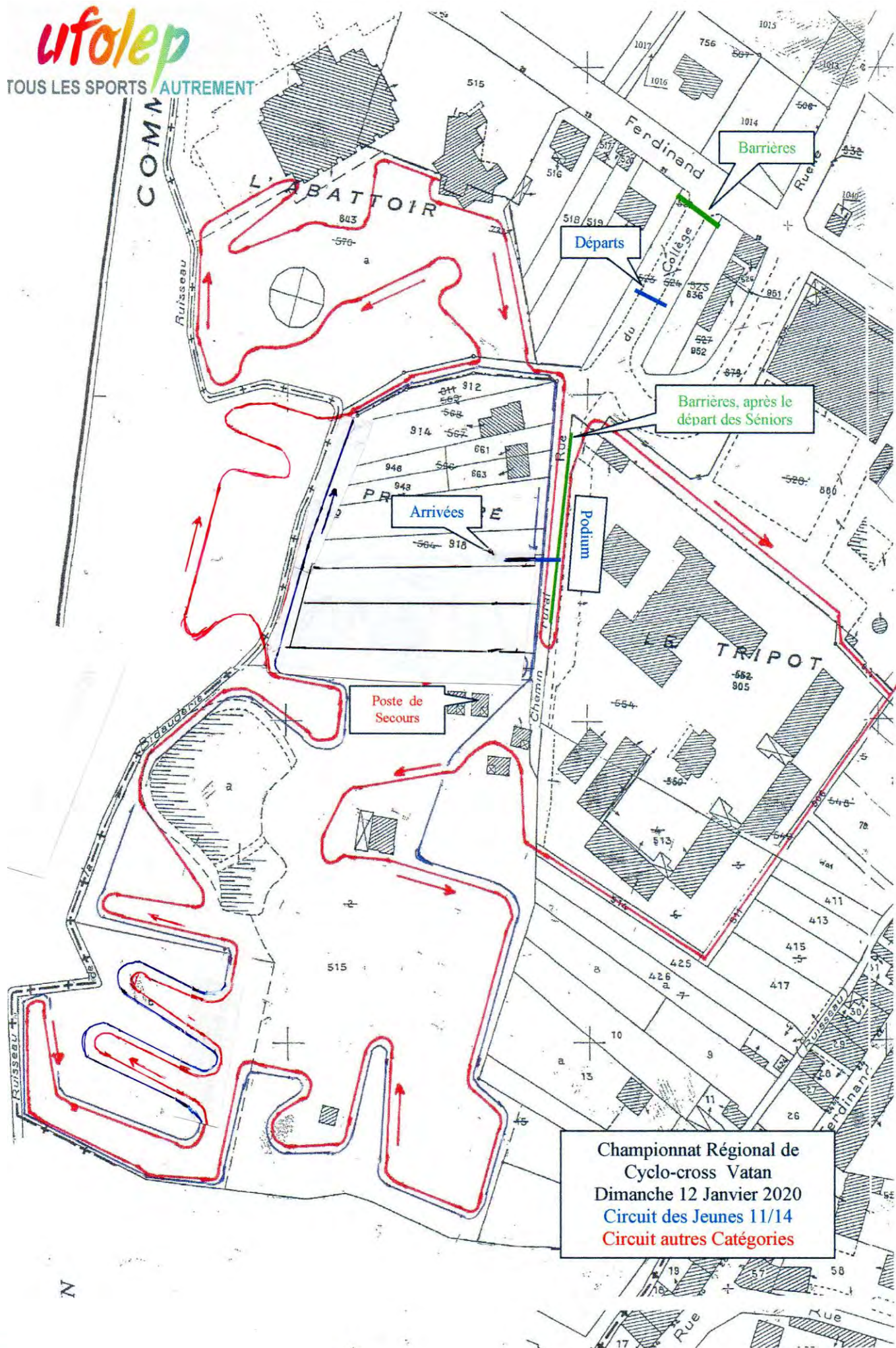
- * Buvette-crêpes-gâteaux
- * Douches à disposition - * Aire de lavage des vélos au Camping
- * Zone de dépannage matérialisé.
- * Signaler les abandons

Référent de l'épreuve : Eric RABIER

☎ 02-54-06-01-03 📞 06-04-16-23-44

✉ eric.rabier36@gmail.com





Championnat Régional de
Cyclo-cross Vatan
Dimanche 12 Janvier 2020
Circuit des Jeunes 11/14
Circuit autres Catégories